

durent se soumettre et se mêler au sang des nouveaux arrivés, car un royaume nouveau allait se former. En 406, les Bourguignons ayant envahi la Lyonnaise, la Séquanais, la Viennoise, etc., en formèrent un royaume sous le nom de royaume de Bourgogne. Ce royaume, créé par Gondebaud, prit fin vers 560, lorsque la monarchie franque fut réunie sous un seul souverain dans la personne de Clotaire I<sup>er</sup>. Mais hâtons-nous d'ajouter que cette constitution de la monarchie française ne dura que deux ans, car à la mort de ce prince, son empire fut partagé entre ses quatre fils. Retenons seulement qu'il eut pour limites à l'ouest, la Saône et le Rhône : d'où il résulta que le Forez qui primitivement avait appartenu à la Bourgogne n'en fit plus partie à partir de cette époque ; il revint par là à la France, alors que le territoire qui était sur la rive gauche du Rhône appartenait à l'Empire, comme on dira dans la suite et pendant quelques siècles encore.

Mais par une singulière anomalie, notre canton resta lié à l'Empire : ce n'est que fort plus tard, par contrat de mariage, qu'il rentrera dans le Forez. La cause doit en être recherchée dans notre origine gallo-romaine, car, grâce aux facilités de communication par la voie du fleuve, grâce à l'extrême voisinage de Vienne, notre région était devenue une dépendance de la province romaine. Et puis une autre raison, non moins importante, c'était l'influence grandissante de l'Église de Vienne, dont le développement se faisait concurremment avec les divers peuples qui occupèrent tour à tour Vienne ou ses alentours. Cette Église de Vienne s'était agrandie très au loin et avait tout naturellement suivi la voie tracée par les guerriers ou les conquérants.

Le christianisme, grâce à saint Paul, était entré dans les